

SANS FOI NI LOI

À l'aube d'échéances électorales importantes, alors que la campagne pour les élections présidentielles et législatives se trouve maintenant lancée en France, un thème occupe dans tous les discours une place centrale, celui de l'insécurité et de la délinquance qui, longtemps, ne fut véhiculé que par les seuls candidats d'extrême droite fustigeant au passage la présence d'immigrés sur le territoire national.

L'insécurité et le sentiment d'insécurité font désormais partie des préoccupations majeures des Français. Le problème interpelle donc tous les élus, a fortiori les candidats. Pourquoi ? Est-ce parce que quelques actes isolés sont médiatisés à outrance, ceci entraînant une véritable psychose collective et/ou parce que de facto cette délinquance augmente suscitant une crainte qu'entretiennent à leur tour les médias ?

Pour la plupart des analystes, les faits sont clairs : s'il y a un décalage entre le sentiment d'insécurité, indéniablement exacerbé, et la réalité de celle-ci, il est cependant incontestable que la délinquance augmente, en France comme dans la plupart des pays industrialisés. Ainsi, dans l'Hexagone, suivant les statistiques de la police, entre 1977 et 2001 le nombre de vols a été multiplié par deux et le nombre d'atteintes aux personnes par trois.

Divers sont les indicateurs mais l'un des plus révélateurs, quant au niveau, est le taux de délits pour 100 habitants (enquête de victimation). Or, celui-ci s'élevait en France, en l'an 2000, à 35,2 : en-deçà de celui de l'Angleterre et du Pays de Galles (54,5), de l'Autriche, de la Suède et des États-Unis, mais nettement au-dessus de celui de la Finlande (28,6) et du Portugal... Et cela alors même que la proportion d'actes faisant l'objet de plaintes aurait chuté en 11 ans de 61 % à 49 % !

Les statistiques, bien qu'imparfaites et provenant de différentes sources, sont convergentes. Elles se trouvent au demeurant confirmées par les enquêtes originales sur la délinquance autodéclarée des jeunes conduites par Sebastian Roché et ses collègues de « l'école de Grenoble » sur qui nous nous sommes appuyés pour réaliser ce numéro spécial. Lesdites enquêtes, présentées ici en détail, nous révèlent le nombre et la nature des actes délictueux déclarés par les jeunes. Elles tentent également d'esquisser le profil des coupables, les motifs et les causes de leurs actes.

Les enquêtes confirment la théorie bien connue du « noyau dur », à savoir que, si la délinquance augmente, elle est le fait principalement d'un cercle restreint de jeunes suractifs. En revanche, elles remettent en cause bien des idées reçues sur les caractéristiques des délin-

quants et nous éclairent sur les raisons de leur comportement, notamment le déficit d'autorité parentale.

Les enfants du baby boom et les « soixante-huitards », qui se distinguent dans les enquêtes sur les valeurs (voir le numéro spécial de *Futuribles* à paraître en juillet prochain) par leur permissivité, se sentiront peut-être ici directement interpellés. Est en effet posée la question de l'autorité et de la permissivité, de la perte de repères, du malaise et/ou des comportements déviants qui en résultent...

Quelques événements glanés dans la presse de ces derniers jours révèlent, hélas !, l'acuité du problème et sa complexité. Rappelons seulement le cas de ces deux jeunes filles de 13 et 14 ans récemment écrouées pour « tentative d'homicide volontaire accompagnée d'actes de torture et de barbarie » sur une de leurs camarades de 14 ans. Ou encore celui de cet homme dont le fils de 16 ans et demi avait été victime d'une tentative de racket et qui, allant essayer de s'expliquer avec les agresseurs, s'est trouvé sauvagement assassiné par une bande de jeunes...

Mais si le dossier que nous publions porte sur la délinquance des jeunes, force est d'observer qu'eux-mêmes sont trop souvent victimes d'actes de barbarie qui font horreur. Pensons, par exemple, à cet ancien directeur de « Cheval pour tous » reconnu coupable de viols et d'agressions à l'encontre de sept de ses pensionnaires d'une struc-

ture d'accueil pour mineurs délinquants. Ou, pire encore, à cette sordide et mystérieuse affaire du tribunal d'Auxerre où se sont curieusement envolés les dossiers afférents à la disparition, voici plus de 20 ans, de sept jeunes handicapées...

Les jeunes ne sont pas les seuls coupables. Il suffit, hélas !, pour s'en convaincre, de constater la multiplication (ou la médiatisation nouvelle ?) des phénomènes de corruption et des pratiques mafieuses, aussi bien dans le monde des entreprises (l'affaire Elf et, mieux encore, la retentissante faillite d'Enron) que dans celui de l'administration publique (les deux facteurs étant souvent liés, en témoignent l'implication de Roland Dumas dans l'affaire Elf ou les liens de la famille Bush avec l'entreprise Enron)...

Le moins que l'on puisse dire est que le monde dans lequel nous vivons, et que nous offrons en spectacle à nos enfants, n'est pas des plus reluisants, que nos élites — celles qui nous dirigent ou qui sont érigées en héros dans les médias — n'incarnent guère les idéaux que nous aimerions donner en exemple, ne sont guère porteuses de visions de nature à fédérer les énergies « positives ». Il serait sans doute urgent que s'ouvrent de nouveaux horizons qui répondent davantage aux aspirations profondes de nos contemporains, car le délitement du lien social, le règne de la violence et de la méfiance menacent désormais la société française d'explosion.

Hugues de Jouvenel

Nous tenons à remercier Sebastian Roché pour le concours qu'il a apporté à l'élaboration de ce numéro sur la délinquance autodéclarée des jeunes.